

■ **Geromont-Perroton & Associés Sàrl**, à Montreux, conseils financiers et juridiques (FOSC du 06.08.2003, p. 12). Statuts modifiés le 15 juin 2004. La société a renoncé à la reprise de biens envisagée de la parcelle 5340 de la commune de Montreux. L'associé Geromont Frederik a cédé une partie de sa part de CHF 15'000, soit CHF 5'000 à l'associé Perroton Olivier; tous deux sont désormais titulaires d'une part de CHF 10'000 chacun.
Journal no 6365 du 21.06.2004
(02328094 / CH-550.1.035.467-1)